



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/35/652  
21 novembre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL ANGLAIS

Trente-cinquième session  
Point 26 de l'ordre du jour

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 21 novembre 1980, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Je tiens à appeler d'urgence votre attention sur la campagne d'intimidation et de subversion menée par l'organisation terroriste OLP, qui s'est intensifiée ces jours derniers en Judée, en Samarie et dans le district de Gaza.

Cette campagne a revêtu jusqu'à présent deux formes : assassinats politiques dans le district de Gaza et troubles sur la voie publique dans des villes de Judée et de Samarie.

Le 18 novembre, M. Muhammad Abu Warde, adjoint au maire de Jabelieh localité située près de la ville de Gaza a été assassiné. L'OLP, par l'intermédiaire de son agence de presse au Liban, a immédiatement assumé la responsabilité de ce qu'elle a appelé la "liquidation" de sa victime.

M. Abu Warde était un partisan du traité de paix israélo-égyptien signé en mars de l'année dernière et il avait été un membre du groupe qui, sous la direction de l'Imam de Gaza, le cheikh Hashem Khuzander, s'était rendu en Egypte, peu après la signature de ce traité, pour exprimer son appui au processus de paix. Il convient de rappeler que l'Imam de Gaza a été assassiné de sang-froid par l'OLP le 1er juin 1979, alors qu'il rentrait chez lui après la prière du soir, parce que, lui aussi, était disposé à oeuvrer pour la paix. Après ce meurtre, l'OLP a annoncé qu'elle continuerait d'assassiner des dirigeants arabes dont elle désapprouvait les vues.

Deux heures avant l'assassinat de M. Abu Warde, un commerçant du camp de réfugiés de Shatti, Hassan Muhammad al-Bazzam, a également été tué, apparemment parce que lui non plus n'était pas disposé à se conformer aux ordres de l'OLP et qu'il était prêt à oeuvrer en faveur de la coexistence pacifique avec Israël.

Les troubles de Ramallah, de Bethléem et d'Al-Birch qui sont survenus les 17 et 18 novembre avaient été précédés à la fin de la semaine dernière d'incitations délibérées à l'Université de Bir Zeit. Comme je l'ai indiqué dans

mes lettres du 23 février 1979 (A/34/101-S/13126) et du 8 juin 1979 (A/34/304-S/13385), cette Université est devenue depuis quelques années un foyer d'activités subversives de l'OLP. Etendant leur technique qui consiste à utiliser les étudiants d'établissements d'enseignement supérieur, les agents de l'OLP ont à présent décidé de se servir également d'adolescents, garçons et filles, qui ont été, comme en de précédentes occasions, au premier plan des troubles survenus au début de cette semaine, dans le but manifeste d'attirer l'attention des médias.

Toutes ces activités n'ont qu'un seul objet, à savoir compromettre le plus possible le processus de paix actuellement en cours au Moyen-Orient et en particulier intimider et réduire au silence les résidents des zones concernées, qui aspirent ardemment à la paix. Etant donné que ces activités mettent en danger la vie et la sécurité de particuliers, Juifs aussi bien qu'Arabes, Israël a le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir et préserver la sécurité publique.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 26 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,  
(Signé) Yehuda Z. BLUM

-----